

Avis d'adjudication

Le vendredi 13 octobre 2000 à 14 heures, il sera procédé à la mairie de Mersch à l'ouverture de la soumission publique relative aux **travaux d'installations de chauffage et de ventilation** à réaliser dans l'intérêt de la Maison de la Culture à Mersch.

Envergure des travaux:

- Sous-station de 400 kW
- Production de chaleur par échangeur / chauffage urbain
- Radiateurs 150 pièces
- Chauffage par le sol 400 m²
- Régulation DDC centralisé avec reprise de commande, éclairage et autres techniques courant faible
- Ventilation des locaux 12000 m³/h ; 6000 m³/h ; 2000 m³/h
- Extraction des locaux sanitaires

- Récupération d'énergie solaire.

Début travaux: 1er trimestre 2001.

Durée des travaux: 120 jours ouvrables.

Le dossier de soumission est à la disposition des intéressés à partir du **21 septembre 2000** au bureau d'études : **Bureau d'Etudes Palecek, 5, rue Fernand Mertens, L-2148 Luxembourg.**

Les réservations se font moyennant un préavis d'un jour ouvrable par téléfax au : **00352 45 6714.**

Le cahier des charges sera retiré contre remboursement de la somme de **1.200.- LUF.** Il ne sera procédé à aucun envoi de cahier des charges par courrier. Les offres qui auront été établies sur des documents qui n'ont pas été retirés au bureau susmentionné ne seront pas prises en considération.

Les soumissions conformes au règlement grand-ducal du 10 janvier 1989 portant exécution du chapitre 2 de la loi du 4 avril 1974 concernant le régime des marchés publics de travaux et de fournitures et portant l'inscription "**Soumission pour les travaux d'installations de chauffage et de ventilation** dans l'intérêt de la Maison de la Culture à Mersch" doivent se trouver au secrétariat communal avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Mersch, le 20 septembre 2000

Le collège échevinal

M. M. Erpelding, bourgmestre

M. A. Henkel, échevin

M. C. Adam, échevin

Institut d'Etudes Educatives et Sociales (I.E.E.S.)

Pré-Inscription aux cours préparatoires aux épreuves supplémentaires

5e cycle de formation

Le présent communiqué vise les **détenteurs/trices du diplôme de moniteur d'éducation différenciée et les détenteurs/trices du diplôme d'éducateur** (loi du 14 mars 1973) qui désirent s'inscrire aux cours préparatoires aux **épreuves supplémentaires** prévues aux articles 34 et 38 de la loi modifiée du 6 août 1990 portant organisation des études éducatives et sociales en vue de l'obtention a) du **diplôme de fin d'études secondaires techniques, division des professions de santé et des professions sociales, section: formation de l'éducateur/éducatrice; b) du diplôme d'éducateur gradué.**

Le cinquième cycle de formation des cours préparatoires débutera en janvier 2001 et prendra fin en juin 2001. L'inscription définitive pour le cinquième cycle de formation se fera pendant les mois d'octobre et de novembre 2000. **Il est porté à la connaissance des candidats aux épreuves supplémentaires que le cinquième cycle de formation des cours préparatoires aux épreuves supplémentaires.**

Pour pouvoir faire une demande d'inscription définitive au cinquième et dernier cycle de formation, les candidat(e)s doivent **obligatoirement** introduire un dossier de pré-inscription qui servira

à l'établissement des classements en rang utile en vue de l'accès aux différentes activités d'enseignement ainsi qu'à la décision du Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports d'accorder une éventuelle dispense d'une unité de formation aux candidat(e)s détenteurs/trices du diplôme de moniteur d'éducation différenciée, conformément aux règlements grand-ducaux et ministériels afférents.

Aucune inscription définitive ne pourra se faire en l'absence d'un dossier de pré-inscription introduit dans le délai prescrit.

La demande de pré-inscription (pour les détenteurs/trices du diplôme d'éducateur (loi 1973) et les détenteurs/trices du diplôme de moniteur d'éducation différenciée) et la demande de dispense (uniquement pour les détenteurs/trices du diplôme de moniteur d'éducation différenciée) se feront sur formulaire prescrit. A partir du **25 septembre 2000**, ces formulaires peuvent soit être retirés à l'Institut d'études éducatives et sociales (bâtiment de Fentange: 75, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange; bâtiment de Livange: rue de Bettembourg, L-3378 Livange), soit être commandés par téléphone (tel: 36 94 41 et 52 35 25-1).

Conformément aux dispositions des règlements ministériels du 4 mars 1987 sur les modalités d'inscription aux activités d'enseignement et aux épreuves, les candidat(e)s qui ont fait une demande de pré-inscription au premier, deuxième, troisième et/ou quatrième cycles de formation doivent renouveler leur demande de pré-inscription pour le cinquième cycle de formation. Toutefois, ils (elles) sont dispensé(e)s de l'obligation d'introduire un dossier de pré-inscription complet. La fiche de pré-inscription afférente leur sera envoyée d'office par les services de l'IEES.

La **date limite** pour l'introduction de la demande de pré-inscription obligatoire aux cours préparatoires aux épreuves supplémentaires est fixée au 16 octobre 2000.

Bourses de Recherche

Le Département Recherche Scientifique et Recherche Appliquée du Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche désire porter à la connaissance de la communauté estudiantine la possibilité de postuler pour des **bourses de formation-recherche (BFR)**. Les bourses peuvent être accordées à des chercheurs luxembourgeois ou étrangers

pour une durée maximale de trois ans afin de leur permettre de participer à l'exécution de projets de recherche (notamment dans le cadre de thèses de doctorat). Les critères essentiels d'évaluation des dossiers sont la qualité scientifique du projet de recherche et le potentiel de valorisation de ses résultats au Luxembourg.

La demande est à introduire au Ministère au moins 3 mois avant le début prévu du projet de recherche visé. Le formulaire de demande peut être téléchargé du site

<http://www.gouvernement.lu/gouv/fr/doss/mcesr/formulaire.rtf>

Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Département Recherche Scientifique et Recherche Appliquée

29, rue Aldringen

L-2926 Luxembourg

Tél.: 478 5217

Télécopie: 460 927

e-mail: recherche@mcesr.lu

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) offre des bourses de recherche pour la période universitaire 2001-2003. Ces bourses ont pour objectif d'encourager des travaux de recherche susceptibles d'être publiés et concernant des sujets portant sur l'Alliance, notamment sa dimension de partenariat. Le délai d'inscription est fixé au **31 décembre 2000**. Les formulaires de candidature peuvent être obtenus à l'adresse indiquée en haut.

La Commission Européenne offre des bourses de recherche pour des jeunes scientifiques de niveau post-doctoral et des chercheurs confirmés (Marie Curie - Individual Fellowships). Les candidatures peuvent être soumises pendant toute l'année. Toutes les informations nécessaires peuvent être trouvées sur le site Internet: http://www.cordis.lu/improving/src/hp_mcf_intro.htm

Laboratoire National de Santé

Demi-vacance de poste

Le Laboratoire National de Santé engage à partir du 23.10.2000 pour les besoins de la Division de Chimie biologique pour la durée de cinq mois

un assistant technique médical de laboratoire à mi-temps (m/f).

Les demandes avec curriculum vitae sont à adresser à la Direction du Laboratoire National de Santé, B.P. 1102, L-1011 Luxembourg pour le 29.9. au plus tard.

Recrutements auprès de l'Etat

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative organisera le samedi, 11 novembre 2000 un examen-concours en vue de recruter des

Artisans m/f

Spécialités et relevé des vacances de poste:

boucher-charcutier	1	Armée
débosselaar de véhicules automoteurs	1	Administration de l'Aéroport
électricien (électro-installateur ou électro-mécanicien)	1	Centre Pénitentiaire de Schrassig
	1	Lycée Aline Mayrisch
	1	Lycée Michel Rodange
électronicien en communications	1	Lycée classique d'Echternach
	1	Lycée Aline Mayrisch
électronicien de véhicules automoteurs	1	Direction de la Police
	1	Ponts & Chaussées
	1	Lycée Technique d'Esch/Alzette
instructeur de natation	1	Lycée Athénée
installateur-sanitaire	1	Lycée Aline Mayrisch
jardinier paysagiste	1	Bâtiments Publics
maçon	2	Ponts & Chaussées
menuisier	1	Lycée Aline Mayrisch
mécanicien d'autos et de motos	1	Direction de la Police
	1	Aéroport
mécanicien ajusteur/tourneur-sur-fer	1	Lycée Aline Mayrisch
mécanicien en mécanique générale	1	Lycée Hubert Clement
	1	Ponts & Chaussées
opticien	1	Lycée Aline Mayrisch
peintre-décorateur	1	Armée
	1	Lycée de Garçons Luxembourg
serrurier	1	Lycée Aline Mayrisch
	1	Musée National d'Histoire et d'Art
vendeur-magasinier (accessoires motos)	1	Centre Pénitentiaire de Schrassig
vendeur-magasinier	1	Armée
	1	Archives Nationales

Contremaîtres - Instructeurs m/f

cuisinier-traiteur 2 Centre Pénitentiaire de Schrassig

Ce relevé pourra être modifié suite à des changements d'administration ou à des autorisations d'engagement supplémentaires.

Certificat d'études requis:

Les candidat(e)s à la carrière de l'artisan doivent être détenteurs(trices) du CATP. Les candidat(e)s à la carrière du contremaître-instructeur doivent être détenteurs(trices) du brevet de maîtrise.

Date de l'examen-concours:

Samedi, le 11 novembre 2000

Les intéressé(e)s voudront adresser leur demande de participation avant le vendredi, 13 octobre 2000 au

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
Service de recrutement
Boîte postale 106
L-2011 Luxembourg

Les intéressé(e)s voudront indiquer dans leur demande à quelle spécialité ils/elles désirent prendre part.

La demande de participation doit obligatoirement être accompagnée d'un extrait de l'acte de naissance, d'une copie de la carte d'identité et d'une copie certifiée conforme du diplôme requis.

Le Ministère fera parvenir aux candidat(e)s, après réception de leur demande, le programme détaillé de l'examen-concours ainsi que des renseignements sur les autres pièces à produire.

Les épreuves préliminaires à l'examen-concours en vue du contrôle de la connaissance des langues luxembourgeoise, allemande et française auront lieu le lundi, 23 octobre 2000 (uniquement pour les candidat(e)s qui présentent un certificat d'études étranger).

Renseignements supplémentaires: 478-6716; 478-3118; 478-3124.

(Communiqué par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative)